

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE TOURISME,  
COMMUNICATION, EVENEMENTIEL ET PROTOCOLE  
EXERCICE 2023**

**NOTE DE SYNTHESE ET  
RAPPORT DE PRESENTATION**

Madame le Maire expose à l'assemblée délibérante que, lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2023, il a été indiqué que le budget 2023 serait établi selon les orientations suivantes : poursuite des missions de l'office de tourisme et maintien des divers événements tout au long de l'année.

Le budget primitif 2023 du budget annexe tourisme, communication, événementiel et protocole peut se synthétiser, comme détaillé ci-dessous :

Fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Opérations Réelles	4 934 013,73 €	3 766 500,00 €
Opérations d'Ordre	429 700,00 €	0,00 €
<b>Total Opérations Réelles et Opérations d'Ordre</b>	<b>5 363 713,73 €</b>	<b>3 766 500,00 €</b>
Résultat antérieur reporté		1 597 213,73 €
<b>Total cumulées</b>	<b>5 363 713,73 €</b>	<b>5 363 713,73 €</b>

Autofinancement prévisionnel au profit de la section d'investissement	300 200,00 €
---	--------------

Investissement

	Dépenses	Recettes
Opérations Réelles	492 700,00 €	109 089,53 €
Opérations d'Ordre	0,00 €	429 700,00 €
<b>Total Opérations Réelles et Opérations d'Ordre</b>	<b>492 700,00 €</b>	<b>538 789,53 €</b>
Résultat antérieur reporté	46 089,53 €	
<b>Total cumulées</b>	<b>538 789,53 €</b>	<b>538 789,53 €</b>

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>5 902 503,26 €</b>	<b>5 902 503,26 €</b>
------------------------	-----------------------	-----------------------

## 1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes de fonctionnement de ce budget annexe s'élèvent à **5.363.713,73 €**. (Montant du BP 2022 : 3.824.000 €).

Elles sont constituées par :

### A/ Dépenses :

• Charges à caractère général (chapitre 011) comprenant les fluides, carburant, diverses fournitures, prestations externes, entretien du matériel, des réseaux, honoraires, assurances..	2.851.713,73 €
.....	
(Montant du BP 2022 : 2 428 600,00€)	
• Frais de personnel (chapitre 012) .....	1.685,700,00 €
(Montant du BP 2022 : 1 035 900,00€)	
• Dépenses imprévues (chapitre 022).....	100.000,00 €
(Montant du BP 2022 : 0,00€)	
• Virement à la section d'investissement (chapitre 023) .....	300.200,00 €
(Montant du BP 2022 : 213 000,00€)	
• Dotations aux amortissements (chapitre 042) .....	129.500,00 €
(Montant du BP 2022 : 0,00€)	
• Autres charges de gestion courante (dont arrondis du prélèvement à la source) (chapitre 65) .....	249.100,00 €
(Montant du BP 2022 : 110 500,00€)	
• Dépenses exceptionnelles (annulations, titres de recettes, divers...) (chapitre 67).....	31.500,00 €
(Montant du BP 2022 : 25 000,00€)	
• Impôt sur les bénéfices (Chapitre 69) .....	16.000,00 €
(Montant du BP 2022 : 11 000,00€)	

### B/ Recettes :

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

• L'excédent de fonctionnement reporté (chapitre 002).....	1.597.213,73 €
(Montant du BP 2022 : 0,00€)	
• Vente de produits, prestations de service de l'office de tourisme (billetterie etc.) (chapitre 70) .....	140.500,00 €
(Montant du BP 2022 : 466 000,00€)	
• Subventions d'exploitation (chapitre 74) .....	2 350.000,00 €
(Montant du BP 2022 : 2 350 000,00€)	
• Autres produits de gestion courante (chapitre 75) .....	1 226.000,00 €
(Montant du BP 2022 : 908 000,00€)	
Dont redevances liées à l'exploitation de la marque Saint-Tropez pour un montant de 900.000€	
• Produits exceptionnels (chapitre 77) .....	50.000,00 €
(Montant du BP 2022 : 100 000,00€)	

## **2. SECTION D'INVESTISSEMENT**

Elle s'élève à **538.789,53 €** en dépenses et en recettes.

(Montant du BP 2022 : 213.000 €).

### **A/ Dépenses :**

→ Elles sont constituées par :

- Le déficit de la section d'investissement (Chapitre 001)..... 46.089,53 €  
(Montant du BP 2022 : 0,00€)
- Les acquisitions de logiciels (chapitre 20)..... 25.000,00 €  
(Montant du BP 2022 : 5 000,00€)
- Les acquisitions (matériel de transport, mobilier, matériel de bureau et divers), (chapitre 21)..... 164.700,00 €  
(Montant du BP 2022 : 34 000,00€)
- Les travaux (salle Jean Despas, Lavoir, local office de tourisme) (chapitre 23)..... 239.700,00 €  
(Montant du BP 2022 : 173 000,00€)
- Participations et créances (chapitre 26)..... 300,00 €  
(Montant du BP 2022 : 1 000,00€)
- Une enveloppe de restes à réaliser de..... 63.000,00 €  
(Montant du BP 2022 : 0,00€)

### **B/ Recettes :**

Les recettes sont constituées par les écritures d'ordre suivantes :

- Le virement de la section de fonctionnement (chapitre 021)... 300.200,00 €  
(Montant du BP 2022 : 213 000,00€)
- Les amortissements sur les acquisitions et travaux antérieurs (chapitre 040) à hauteur de..... 129.500,00 €  
(Montant du BP 2022 : 0,00€)
- l'excédent de fonctionnement capitalisé (chapitre 10) pour . 109.089,53 €  
(Montant du BP 2022 : 0,00€)

Il vous est proposé, après avis favorables :

- de la commission des finances, « travaux, finances, administration générale » en date du 20 mars 2023

- du conseil d'exploitation en date du 27 mars 2023

1/ **D'APPROUVER** le vote du budget primitif 2023 du budget annexe tourisme, communication, événementiel et protocole tel qu'annexé à la présente délibération,

3/ **DE PRECISER** que le présent budget primitif est voté par l'assemblée délibérante, par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement

3/ **D'AUTORISER** Madame le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**QUI VOTE CONTRE ?**

**QUI S'ABSTIENT ?**

**QUI VOTE POUR ?**